



HAL
open science

Les défauts de frappe des monnaies d'argent gauloises du Centre-Est (IIe-Ier siècles av. n. è.)

Camille Bossavit

► **To cite this version:**

Camille Bossavit. Les défauts de frappe des monnaies d'argent gauloises du Centre-Est (IIe-Ier siècles av. n. è.). Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2019, 74 (4), pp.105-111. hal-02538086

HAL Id: hal-02538086

<https://univ-orleans.hal.science/hal-02538086>

Submitted on 4 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 91 **Jérémy ARTRU**
Carthage et l'or africain :
une hypothèse réexaminée à la lumière des analyses élémentaires
- 98 **Pierre BOURRIEAU**
Les drachmes surfrappées d'Andriscos (ca 150-148) :
des monnaies entre Rome, la Macédoine et la Thrace
- 105 **Camille BOSSAVIT**
Les défauts de frappe des monnaies d'argent gauloises du Centre-Est
(II^e-I^{er} siècles av. n. è.)

CORRESPONDANCES

- 112 **Dominique HOLLARD**
Un *aurelianus* inédit lyonnais de Tacite (275-276) acquis par la BnF

SOCIÉTÉ

- 118 Compte rendu de la séance du 06 avril 2019

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 04 MAI 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

VENDREDI 31 MAI - DIMANCHE 03 JUIN 2019 - Journées numismatiques à Nîmes

SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2019 - 14h00 - lieu à préciser

Camille BOSSAVIT*

Les défauts¹ de frappe des monnaies d'argent gauloises du Centre-Est (II^e-I^{er} siècles av. n. è.)²

La monnaie apparaît dans le Centre-Est de la Gaule dès le III^e siècle av. n. è. avec l'émission de monnayages imités de types grecs et macédoniens. Ce modèle est délaissé progressivement dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è., dans le territoire occupé traditionnellement par les Éduens, les Séquanes et les Lingons, au profit d'un monnayage d'argent imitant en partie des émissions romaines³.

* Doctorante en histoire IRAMAT-CEB, UMR 5060 CNRS – Université d'Orléans, sujet de thèse : *L'argent monnayé gaulois du Centre-Est. Regards croisés sur la « zone du denier », II^e-I^{er} s. av. n. è.*, thèse financée par une bourse de la région Centre Val-de-Loire, dirigée par S. Nieto-Pelletier, K. Gruel et M. Blet-Lemarquand ; camille.bossavit@cnrs-orleans.fr

1. Nous employons le terme de défaut, ou d'accident pour désigner, au sein du monnayage d'argent du Centre-Est, les exemplaires présentant des incohérences ou des particularités dans leur aspect esthétique, qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble de ce monnayage et qui semblent relever d'actions involontaires. Nous utilisons également l'expression « monnaies accidentées » pour regrouper les monnaies présentant des défauts et autres particularités.
2. L'auteur souhaite remercier Fr. Duyrat et D. Hollard de la Bibliothèque nationale de France pour l'accès aux collections de monnaies celtiques conservées au département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, ainsi que Y. Pautrat (SRA Bourgogne Franche-Comté) pour avoir confié pour étude au laboratoire le dépôt monétaire de Laignes (Côte d'Or).
3. Les premières monnaies d'argent à circuler appartiennent à la série des deniers à la lyre et aux premières émissions ΚΑΛΕΤΕΑΟΥ. Ces deux séries ont été retrouvées en association dans plusieurs contextes datés de la Tène D1, à Verdun-sur-le-Doubs ou encore à Bibracte par exemple (MARTIN 2015, p. 71, note 145).

Les caractéristiques de ce dernier conduisent J.-B. Colbert de Beaulieu à employer l'expression de « zone du denier » pour désigner l'ensemble des monnaies d'argent émises dans le Centre-Est de la Gaule aux II^e et I^{er} siècles av. n. è.⁴. Ce monnayage d'argent se compose actuellement de 21 séries monétaires. Deux sont anépigraphes (les deniers à la lyre et les monnaies à la tête casquée des Éduens), mais il s'agit en majorité de séries épigraphes, aux légendes latines ou grecques (ou en associant les deux dans le cas des ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ SVLA et des SOLIMA COIAMA), dont certaines font référence à des personnages mentionnés par César (DVBNORIX et LITAVICOS)⁵. Toutes ces séries sont représentées dans cette étude. Le corpus monétaire comporte 6 150 monnaies, provenant principalement de collections publiques françaises et étrangères. Il s'agit de découvertes isolées et de monnaies de dépôt. Plusieurs exemplaires provenant de sites archéologiques ont été intégrés à cette étude (Bibracte, Bâle, Altenburg-Rheinau...). Les travaux menés s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire associant histoire, archéologie et la réalisation d'analyses élémentaires⁶. Pourquoi s'intéresser aux défauts de frappe ? Lors de la constitution du corpus, nous avons pu noter la récurrence de certaines irrégularités, assimilables à des accidents de frappe. Ces défauts, visibles sur différentes séries d'argent gauloises ne sont pas toujours relevés de manière systématique et restent un sujet peu traité à l'échelle de la production monétaire d'une région. À partir de l'inventaire des accidents de frappe des monnaies d'argent du Centre-Est, cette étude a pour objectif d'enrichir nos connaissances sur la production monétaire, plus particulièrement sur la question des outils employés pour la frappe, ainsi que celle des contrôles régulant la production.

Inventaire des défauts de frappe et d'autres particularités des monnaies d'argent du Centre-Est

Sur les 6 150 monnaies qui constituent le corpus de cette étude, 425 présentent des défauts, répartis sur toutes les séries du Centre-Est. Deux défauts sont majoritaires sur ces monnayages : la double-frappe, qui représente un tiers (32 %) du corpus (figures 1, 2a) et la frappe incuse, qui représente 21 % du corpus (figures 1, 2b-c). La « double-frappe de monnaie incuse » est présente à hauteur de 12 % sur l'ensemble des exemplaires étudiés (figure 1). Il faut ajouter à ces accidents de frappe deux autres particularités monétaires qu'il nous semble pertinent d'intégrer à cette étude. Ces particularités incluent les monnaies hybrides (au nombre de 5 pour le Centre-Est)⁷ et les monnaies présentant des traces de l'emploi d'un coin à empreintes multiples (figure 2d). Nous avons également intégré ces monnaies à notre étude en les considérant comme des indices de la chaîne opératoire de la fabrication monétaire. La frappe de monnaie hybride est sans doute à considérer comme non intentionnelle, mais en l'absence d'études plus approfondies sur la question nous ne pouvons pousser plus loin ce raisonnement⁸.

4. COLBERT DE BEAULIEU, 1966.

5. César, *De Bello Gallico*, I, 18 et VII, 37.

6. 433 monnaies ont actuellement fait l'objet d'analyses élémentaires par LA-ICP-MS à l'IRAMAT-CEB.

7. Les monnaies hybrides sont des monnaies associant une face d'une série et le revers d'une série différente.

8. Des monnaies hybrides sont par ailleurs signalées pour d'autres régions. Deux monnaies du dépôt de Piolaine (Ille-et-Vilaine) sont hybrides par exemple : NIETO *et al.* 2014, p. 264-268.

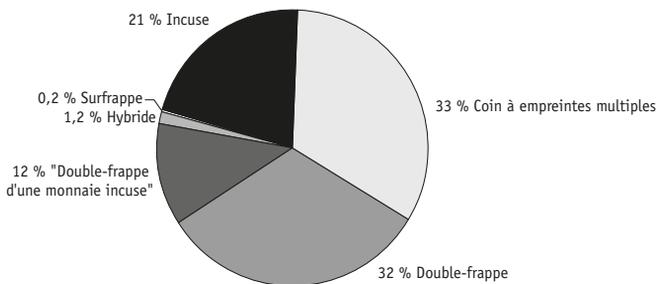


Figure 1 - Type de défaut et autres particularités présents sur les monnaies d'argent du Centre-Est (425 exemplaires).



Figure 2 - Exemple de monnaies présentant des défauts (a-c) et un exemplaire présentant l'utilisation d'un coin à empreintes multiples (d) (© Camille Bossavit, IRAMAT-CEB ; agrandissement $\times 1,5$).

Les monnaies présentant la marque d'un outil pouvant être interprété comme un coin multiple constituent l'essentiel de notre corpus de monnaies accidentées. En effet un tiers du corpus (33 %) porte la trace de cet outil⁹. Ces exemplaires peuvent être nombreux dans certaines séries : près de 10 % du nombre total de monnaies que comprend la série SOLIMA COIAMA de notre corpus (c'est-à-dire 24 exemplaires sur 306), portent des traces de l'utilisation d'un coin à empreintes multiples¹⁰. Les travaux

9. Dans les catalogues de musées, monographies et plusieurs rapports de fouille, l'indication « double-frappe » désigne en réalité pour beaucoup de monnaies la trace de l'utilisation d'un coin à empreintes multiples.
10. Il faut noter que l'espace entre deux empreintes est variable, il peut être extrêmement réduit (et ainsi rendu visible par le décentrement de l'image), ou au contraire important. Il est par conséquent fort probable qu'un nombre plus important de monnaies ait été frappé à l'aide de ces coins à empreintes multiples. Les estimations présentées ici sont donc nécessairement des estimations basses.

de C. Lopez sur les coins à empreintes multiples et leur usage en Gaule sont particulièrement intéressants¹¹. Selon cet auteur, l'utilisation de ces coins dans le Centre-Est ne serait pas antérieure aux années 60/50 av. n. è. comme en témoignent les séries concernées dont la chronologie est à rapprocher de la guerre des Gaules. Nous partageons ce point de vue puisque notre étude montre en effet que cette particularité est exclusivement présente sur des séries aux datations proches de la guerre des Gaules (ANORBOS DVBNORIX, SOLIMA COIAMA, SEQVANOIOTVOS, Q. DOCI SAM F, et TOGIRIX)¹². Les monnayages du Centre-Est comportent des exemplaires incus. Sur les 425 monnaies accidentées, 86 sont incuses (soit 20 % du corpus). Toutes les séries à l'exception de quatre (deniers à la lyre, Litavicos, IMIOCI SA[L] et CONTE) sont concernées. Traditionnellement, les monnaies incuses portent au revers l'image du droit empreinte en creux, elles sont incuses au revers. Mais pour 24 exemplaires (soit un tiers du corpus de monnaies incuses), c'est le droit qui porte l'image du revers en creux (figure 2c). Sur l'ensemble des séries d'argent du Centre-Est comportant des exemplaires incus, seules deux séries (ANORBOS DVBNORIX et DIASVLOS) présentent exclusivement des exemplaires incus au revers. À l'exception de deux, toutes les séries sont bien concernées par la présence d'un droit incus. Une autre singularité concerne ces monnaies incuses. 51 exemplaires portent au droit le type, en relief, et une partie incuse, généralement une image du revers de la série à laquelle appartient la monnaie, empreinte en creux aux côtés du type (figure 3a). Nous avons choisi le terme de « double-frappe de monnaie incuse », pour désigner ces monnaies présentant sur un même côté, un type de droit bien empreint et une trace en creux d'un revers, appartenant à cette même série. Nous l'avons préféré au terme de surfrappe, puisqu'il ne s'agit pas de la frappe d'une nouvelle série, mais de la même série. Actuellement nous n'expliquons pas cette particularité. Nous avons des exemplaires, également regroupés sous cette appellation, qui portent la trace visible d'une monnaie incuse, sur laquelle a été apposée une seconde empreinte, en relief, afin de « corriger » la frappe incuse (figure 3b). La « double-frappe de monnaie incuse » concerne préférentiellement les séries aux productions les plus abondantes, généralement datées de la guerre des Gaules : ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ¹³ (9 ex.), Tête casquée (6 ex.), Togirix (11 ex.), Q. DOCI SAM F (5 ex.) ; ainsi que les séries SEQVANOIOTVOS (13 ex.) et LITAVICOS (2 ex.).

En dernier lieu, il convient de s'interroger sur la place quasi-inexistante de la surfrappe dans le panel des défauts de frappe. Nous n'avons relevé dans notre corpus qu'un unique cas de surfrappe. Il s'agit d'une monnaie de la série SEQVANOIOTVOS conservée au British Museum (BM 1901_0503_575), et provenant du dépôt de Laville-neuve-au-Roi (plus grand dépôt estimé à ce jour de monnaies du Centre-Est). Cet exemplaire a été frappé sur une monnaie d'une autre série, le type sous-jacent est

11. LOPEZ 2017, p. 27-51.

12. Deux exemples de coins à usage multiples ont été découverts en Allemagne (LOPEZ 2017), et se présentent comme des blocs, dont chaque face est gravée de plusieurs empreintes. C. Lopez émet des réserves quant à l'emploi d'outils similaires en ce qui concerne les monnaies gauloises, mais ne propose pas d'alternative à la forme que pouvait prendre cet outil : LOPEZ 2017, p. 34.

13. Les émissions ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ sont datées de 110 av. n. è. à la guerre des Gaules, les monnaies présentant des « double-frappes de monnaies incuses » appartiennent aux émissions tardives.

probablement une drachme marseillaise ou une imitation¹⁴. L'absence de surfrappes identifiées pour le Centre-Est ne signifie pas pour autant que le procédé n'était pas employé puisqu'en cas de surfrappe réussie, le type sous-jacent n'est pas visible. Signalons la découverte sur les *oppida* d'Heidetranke (Allemagne) et de Villeneuve-St-Germain (Aisne) de monnaies du Centre-Est ayant servi de support pour la frappe d'un nouveau type monétaire¹⁵.



Figure 3 - Exemple de « double-frappe d'une monnaie incuse »
(© Camille Bossavit, IRAMAT-CEB ; agrandissement × 1,5).

Contextes de découverte

Sur les 425 monnaies de notre corpus, 323 disposent d'un contexte de découverte, 301 sont des monnaies de dépôt et 22 ont été mises au jour hors-dépôt. Les 102 monnaies restantes n'ont pas de contexte de découverte associé. Nous avons souhaité savoir s'il y avait un contexte de découverte préférentiel pour les monnaies accidentées. En proportions, ces monnaies se retrouvent autant en dépôt que hors dépôt (26 % en dépôt pour 15 % hors dépôt), si nous excluons les monnaies du dépôt de Laignes. Ces dernières comptent à elles seules pour 60 % des monnaies accidentées du corpus, c'est-à-dire qu'elles représentent 265 monnaies sur les 425 au total. La proportion de défauts de frappe au sein des dépôts de monnaies du Centre-Est n'atteint que rarement plus de 10 % (les dépôts de Laignes et du Belpberg, en Suisse, présentent respectivement 16 et 11 % de monnaies accidentées). L'*oppidum* d'Altenburg-Rheinau, à la frontière Suisse-Allemande, sur lequel ont été découvertes 172 monnaies d'argent du Centre-Est, majoritairement des ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, ainsi qu'un dépôt monétaire, offre la possibilité de comparer deux contextes à l'échelle d'un même site¹⁶. Nous constatons que la proportion de défauts est similaire d'un contexte à un autre. Cette absence de différence significative semble indiquer qu'il n'existe pas de contexte de découverte préférentiel des monnaies accidentées. La majorité des 83 exemplaires pour lesquels nous avons une provenance (en excluant le dépôt de Laignes) se concentre surtout dans des sites tardifs, qui peuvent être datés des alentours de la guerre des Gaules, à plus ou moins une décennie près. Les *oppida* de Bibracte (Bourgogne) et Altenburg-Rheinau (frontière Suisse-Allemagne), où ont été découvertes plusieurs monnaies accidentées, constituent une exception : l'occupation longue de ces habitations n'est en effet pas incompatible avec une datation tardive de ces monnaies.

14. ALLEN 1990, p. 65.

15. ZIEGAUS 2005, p. 11-27.

16. NICK 2012, p. 497-672.

Les défauts de frappe des monnaies d'argent Gauloises

Le travail effectué ici propose des estimations de nombre de monnaies présentant des défauts de frappe. Toutefois, afin de déterminer si la proportion de monnaies accidentées sur les monnayages du Centre-Est peut être considérée comme importante ou non, nous avons réalisé des comparaisons avec d'autres monnayages d'argent gaulois, à partir des données disponibles¹⁷. En effet, nous ne disposons pas d'études systématiques sur le sujet, pour différentes régions de la Gaule. Cette démarche n'est donc ici qu'exploratoire, le corpus de l'étude doit être complété ultérieurement par davantage de travaux. Charles Parisot-Sillon a étudié la collection de deniers au cavalier de la vallée du Rhône conservée au département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF dans le cadre de sa thèse. Sur 253 monnaies, 5 sont incuses, dont 3 au droit¹⁸. Il ne s'agit donc pas d'un défaut que nous pourrions restreindre au Centre-Est mais qui s'observe plus largement sur des monnayages d'argent gaulois. Notons par ailleurs que la monnaie BN 5812 présente un revers frappé sur l'empreinte incuse du droit¹⁹, ce qui peut être interprété comme une correction apportée lors d'un contrôle post-frappe, et nous rappelle des exemplaires du Centre-Est²⁰. Nous retrouvons en effet les mêmes défauts présents sur les séries d'argent du Centre-Est sur les monnaies de la vallée du Rhône, répartis sans distinction sur l'ensemble des séries. Cette affirmation peut également s'appliquer aux monnayages de l'Ouest, si nous prenons par exemple le cas des monnaies d'argent Lémovices²¹. En revanche, la proportion de monnaies accidentées est moins importante sur le corpus des monnaies Arvernes et des monnaies à la croix présentés dans les catalogues des monnaies celtiques²² : moins de 5 % de ces monnaies comportent des défauts.

Conclusion

Au terme de ce travail plusieurs constats émergent. Les défauts de frappe concernent toutes les séries monétaires d'argent du Centre-Est. Leur présence concerne aussi bien des monnaies de dépôts que des découvertes isolées. Les défauts sont plus rares sur les séries les plus anciennes (deniers à la lyre, premières émissions

17. Les exemplaires considérés pour ces comparaisons proviennent de différents contextes (muséal, archéologique, de dépôt...). Les rapprochements effectués ne sont ainsi pas de même nature, des objets muséaux n'ayant pas nécessairement la même « qualité esthétique ». Une collection muséale peut en effet avoir été constituée aussi bien à partir d'exemplaires isolés, que de monnaies de dépôt, ou encore d'individus bénéficiant d'un contexte archéologique. Les nombres et pourcentages avancés dans cette partie ne fournissent qu'une estimation basse de la présence des défauts de frappe sur les monnaies d'argent gauloises.

18. PARISOT-SILLON 2016, p. 152.

19. PARISOT-SILLON 2017, p. 93.

20. D'autres exemples sont connus par ailleurs en ce qui concerne les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône : un essai de reconstitution du processus de frappe de ces monnaies particulières a été proposé par S. Scheers en 2018 sur des monnaies au cavalier BRI-COMA, SCHEERS 2018, p. 225-227.

21. Comparaison effectuée sur une série des Lémovices : « au petit cheval libre », en s'appuyant sur les données de la thèse de C.O. Sarthre et l'article de C. Lopez (SARTHRE 2002, vol. 2, p. 16-32 ; LOPEZ 2017, p. 27-51).

22. NIETO-PELLETIER 2013 ; HIRIART 2017.

ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ) et sont au contraire concentrés sur les séries pouvant être datées de la guerre des Gaules (TOGIRIX ou Q. DOCI SAM F par exemple). Le début de la guerre des Gaules entraîne sans doute un besoin accru en numéraire, une frappe standardisée, peut être hâtive et propice à la réalisation de monnaies défectueuses. Il s'agit d'une hypothèse que nous souhaitons davantage affiner. Quoi qu'il en soit, le sujet des défauts pose de nombreuses interrogations sur les politiques de production monétaire en vigueur dans le Centre-Est, sur le contrôle des émissions après leur production, et enrichit nos connaissances de la fabrication monétaire en Gaule.

Bibliographie

- ALLEN 1990 : D. ALLEN, *Catalogue of the celtic coins in the british museum. Silver coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany*, BMC, II, London, 1990.
- COLBERT DE BEAULIEU 1966 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La monnaie de Caletedu et les zones du statère et du denier en Gaule, *RACF*, 5, fasc. 2, 1966, p. 101-129.
- GENECHESI, PERNET 2017 : J. GENECHESI, L. PERNET, *Les Celtes et la monnaie. Des Grecs aux Surréalistes*, Lausanne, 2017.
- HIRIART 2017 : E. HIRIART, *Catalogue des Monnaies Celtiques, t. 2, Les monnaies à la croix*, Paris, 2017.
- LOPEZ 2017 : C. LOPEZ, Les coins à empreintes multiples. Quid des Gaulois ?, *RBN*, 163, 2017, p. 27-51.
- MARTIN 2015 : S. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation en Gaule du Nord et de l'Est (III^e a.C. - I^{er} s. p.C.)*, Bordeaux, 2015.
- NICK 2012 : M. NICK, Die keltischen und römischen Fundmünzen aus der spätlatènezeitlichen Großsiedlung in der Rheinschleife bei Altenburg (« Schwaben »), *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 32/1, Stuttgart, 2012, p. 497-672.
- NIETO-PELLETIER 2013 : S. NIETO-PELLETIER, *Catalogue des Monnaies Celtiques, t. 1, Les Arvernes (Centre de la Gaule)*, Paris, 2013.
- NIETO-PELLETIER et al. 2014 : S. NIETO-PELLETIER, L. AUBRY, Y. MENEZ, Le dépôt monétaire gaulois de Piolaine (Ille-et-Vilaine) : deux exemplaires en billon de type hybride ?, *BSFN*, 69-9, 2014, p. 264-268.
- PARISOT-SILLON 2016 : Ch. PARISOT-SILLON, *Neruus belli. Argent monnayé, guerre et intégration en Occident nord-méditerranéen (c. 200-c. 40 a.C.)*, Thèse inédite, Université d'Orléans, 2016.
- PARISOT-SILLON 2017 : Ch. PARISOT-SILLON, Les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône : de la drachme au quinaire ?, dans *Les Celtes et la monnaie. Des Grecs aux Surréalistes*, J. GENECHESI, L. PERNET, Lausanne, 2017, p. 93.
- SARTHRE 2002 : C.O. SARTHRE, *Autour des monnayages d'argent et des monnayages cuivreux du Centre-Ouest de la Gaule avant la conquête : études numismatiques et analytiques*, Thèse inédite, Université Paris IV-Sorbonne, 2004.
- SCHAEERS 2018 : S. SCHAEERS, Une empreinte insolite sur un quinaire au cavalier de la vallée du Rhône à la légende BRI-COMA, dans E. HIRIART et al. (éd.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, 2018, p. 225-227.
- ZIEGAUS 2005 : B. ZIEGAUS, Ein Münzschatz mit Nauheimer Steg-Rinnen Quinaren aus dem Heidetränke-Oppidum (Hessen), dans *Die Kelten und Rom: Neue Numismatische Forschungen*, J. METZLER, D. WIGG-WOLF, SFMA, 19, 2005, p. 11-27.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2019

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet



9 770037 934005